

REPUBLIQUE FRANÇAISE	CONSEIL MUNICIPAL	Délibération n° 2022.06.09 Du 6 décembre 2022
DEPARTEMENT DES YVELINES	L'an deux mille vingt-deux, le 6 décembre, à 20 heures, les membres du Conseil municipal, régulièrement convoqués à domicile le 30 novembre 2022, se sont réunis, salle du Conseil municipal de l'Hôtel de Ville, sous la présidence de M. Olivier Delaporte, Maire.	
<p>VILLE DE</p> <p>LA CELLE SAINT-CLOUD</p>  <p>La Celle Saint-Cloud</p>	Objet : Composition de la commission Animation – Culture - Sports	<div style="border: 1px solid black; padding: 5px;"> <p>Accusé de réception en préfecture 078-217801265-20221206-DEL2022-06-09-DE. Date de télétransmission : 14/12/2022 Date de réception préfecture : 14/12/2022</p> </div>
SECRETARE DE SEANCE : HELENE ALEXANDRIDIS	Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment l'article L.2121-22,	
EN EXERCICE : 35 PRESENTS : 28 POUVOIRS : 5 VOTANTS : 33	Vu la délibération n°2020.02.04 du 9 juin 2020, portant élection des membres des commissions municipales,	
POUR : 33	Considérant la démission de Madame Isabelle TOUSSAINT, membre de la Commission Animation Culture Sports, à compter du 5 octobre 2022,	
PRESENTS <u>Le Maire</u> Olivier DELAPORTE	Considérant la nécessité de procéder à la désignation d'un nouveau conseiller municipal au sein de la commission Animation – Sports - Culture,	
<p><u>Les Maires-adjoints</u></p> <p>Sylvie d'ESTEVE Pierre SOUDRY Sophie TRINIAC Jean-Christian SCHNELL Valérie LABORDE Benoît VIGNES Anne-Sophie MARADEIX Michel AUBOUIN Dominique PAGES Richard LEJEUNE</p>	<p>Vu la candidature de Monsieur Jean-François THOMAS,</p> <p>Conformément à l'article L2121-21 du Code général des Collectivités territoriales, le conseil municipal peut décider à l'unanimité des membres présents ou représentés de procéder à l'élection au scrutin public,</p> <p>Le Conseil municipal, Après avoir procédé à l'élection, A L'UNANIMITE des membres présents et représentés,</p> <p>DECIDE :</p>	
<p><u>Les Conseillers</u></p> <p>Mohamed KASMI Naïma CONTE EL ALAMI Olivier MOUSTACAS Birgit DOMINICI Geneviève SALSAT Georges LEFEBURE Bruno-Olivier BAYLE Françoise ALBOUY Laurent BOUMENDIL Nathalie PEYRON Vincent POUYET Pierre QUIGNON-FLEURET Laurent DUFOUR Olivier GONZALEZ Juliette DECAUDIN Jean-François BARATON Carmen OJEDA-COLLET Stéphane MICHEL Marie-Pierre DELAIGUE Olivier BLANCHARD Hélène ALEXANDRIDIS Philippe LERIN Jean-François THOMAS Andrée BLOCH</p>	<p>De désigner Monsieur Jean-François THOMAS, membre de la commission Animation - Culture - Sports</p> <p><i>La présente délibération fera l'objet des mesures de publicité et de transmission prévues par les textes de loi en vigueur. Elle pourra faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Versailles dans les deux mois à compter de sa publication.</i></p>	
ABSENTS EXCUSES : PIERRE QUIGNON-FLEURET OLIVIER GONZALEZ ABSENTS AYANT DONNE POUVOIR : FRANÇOISE ALBOUY A VALERIE LABORDE	<div style="display: flex; justify-content: space-between;"> <div data-bbox="518 1523 957 1803" style="border: 1px solid black; padding: 5px;"> <p>Acte rendu exécutoire en vertu de son Dépôt en Préfecture le 14/12/22 et de sa publication le 16/12/22</p> <p>Le Maire Par délégitation  Aude BELLOIR Directrice Pôle Relations aux Citoyens</p> </div> <div data-bbox="1061 1523 1484 1724" style="text-align: right;"> <p>Pour extrait conforme au registre Le Maire,  Olivier DELAPORTE</p> </div> </div>	

NATHALIE PEYRON A SOPHIE TRINIAC JULIETTE DECAUDIN A SYLVIE D'ESTEVE CARMEN OJEDA-COLLET A JEAN- FRANÇOIS BARATON STEPHANE MICHEL A JEAN-FRANÇOIS THOMAS	
---	--